



Proximité

MSA : toujours plus de services pour les entreprises

“ Car la réglementation évolue sans cesse, il faut toujours avoir un train d'avance. Et c'est justement ce à quoi s'attelle aujourd'hui la MSA, dont la proximité est devenue un maître-mot. ”

“ L'adaptation à une législation en perpétuelle évolution et le soutien dans les démarches de plus en plus complexes pour nos employeurs font partie aujourd'hui de notre quotidien, constate Bruno Serge Faure, responsable du service Entreprises de la MSA Ardèche Drôme Loire. C'est pourquoi on s'est organisé et on s'est doté de moyens pour être plus proches et plus à l'écoute des entreprises. C'est une volonté forte de la MSA ADL d'accompagner les entreprises, en être un véritable partenaire. » Un exemple ? « En 2017, le système déclaratif des entreprises est passé sous la responsabilité des entreprises agricoles, qui ont pu se retrouver un peu noyées dans les calculs de cotisation et les nouveaux outils déclaratifs, explique Bruno Serge Faure. D'autant

plus que le rythme des déclarations est devenu mensuel, et non plus trimestriel. Il a fallu accompagner les professionnels à se familiariser avec la déclaration sociale nominative (DSN), et c'est ce que nous faisons, même si nous avons aussi tâtonné dans les premiers temps. »

Une ligne téléphonique dédiée aux entreprises

Depuis plusieurs mois, la MSA a également mis en place une ligne téléphonique spécifiquement dédiée aux entreprises agricoles (04 75 75 68 10). Des conseillers, dont le bureau est situé au cœur même du service Entreprises de la MSA, répondent en temps réel à toutes les questions relatives aux évolutions réglementaires et aux obligations des entreprises. « En 2021, nous avons

répondu à plus de 40 000 appels, ce qui montre bien l'attente des entreprises et l'intérêt d'une telle ligne. »

Des conseillères au service des exploitants au quotidien

Depuis le mois d'avril, la MSA Ardèche Drôme Loire a également mis en place un pôle de conseillères en entreprises. Pour chaque département, une conseillère se consacre exclusivement à l'accompagnement des exploitants et employeurs de main-d'œuvre. Leur rôle : faciliter leurs formalités, les épauler en cas de besoin, mais également recueillir des informations au plus près des agriculteurs. « Nos conseillères se déplacent régulièrement sur le terrain,

au contact des exploitants et employeurs, souligne Bruno Serge Faure. Elles pourront également organiser des réunions d'information sur des sujets spécifiques, en fonction des besoins des différentes filières et des différents territoires ; à la suite d'un aléa climatique, d'un problème sanitaire, de difficultés économiques... »

Pendant la période de déclaration des revenus professionnelles, elles ont accompagné les entreprises qui ont eu besoin d'aides. Par ailleurs, les conseillères en entreprises ont tenu cette année une douzaine de réunions destinées aux employeurs sur tout le territoire au cours desquelles elles ont exposé les nouveautés réglementaires, rappelé certaines obligations et répondu aux questions des participants. « Récemment, elles ont participé, en compagnie de la Chambre d'Agriculture et en lien avec la DDT, à des réunions sur le secteur des Baronnies à la rencontre des arboriculteurs frappés par le gel pour faire connaître les mesures d'accompagnement social et économique que peut proposer la MSA. Cette action était partagée avec le service social de la MSA qui avait en parallèle ouvert une ligne téléphonique spécifique. »

Faciliter les démarches des employeurs de main-d'œuvre

Recruter des saisonniers n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la MSA s'emploie à faciliter les démarches des employeurs au moment de l'embauche. « Le Tesa proposé par la MSA aux employeurs est un véritable outil à leur service, explique Bruno Serge Faure. Il simplifie grandement les obligations déclaratives des plus petits employeurs qui n'ont pas toujours les moyens ni la nécessité d'acquiescer un logiciel spécifique. Aujourd'hui, les employeurs de main-d'œuvre peuvent ainsi bénéficier de services en ligne qui leur permettent, de façon simplifiée et intuitive, de remplir leurs obligations depuis la déclaration d'embauche jusqu'au terme du contrat de travail. »

Mytène Coste



La MSA Ardèche-Drôme-Loire a renforcé ses services et ses équipes pour accompagner au mieux les entreprises agricoles.

TRANSMISSION / La MSA Ardèche Drôme Loire organise dans chaque département des journées sur la transmission d'exploitation et la préparation à la retraite. Le point avec Olivier Talaron, Correspondant à l'accueil, qui anime ces journées en Ardèche.

Futurs retraités : des journées consacrées à vos questions !

Quel est le but de ces journées ?
Olivier Talaron : « Ces journées Transmission, organisées en lien avec la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires (Crédit Agricole, Groupama, Safer, Cerfrance...) visent à donner toutes les informations possibles aux futurs cédants concernant la retraite, la cession d'activité, la transmission. Il y a un temps collectif, avec des ateliers généraux consacrés à tous les volets, notamment les aspects juridiques, fonciers, administratifs, fiscaux, cotisation, santé, transmission... Il y a également un temps plus individuel, durant lequel je m'entretiens avec chaque participant pour faire le point sur sa situation personnelle, les possibilités qu'il a et les démarches à suivre. »

Comment se déroulent ces entretiens individuels « retraite » ?
O.T. : « Ils sont préparés en amont, en lien avec le service Retraite de la MSA qui analyse en détail le dossier de chaque participant. On regarde la carrière, les périodes d'activité et d'inactivité, s'il manque des trimestres pour la retraite à taux plein, etc. À partir de là, on étudie les possibilités de prendre une retraite anticipée ou progressive, si les conditions sont remplies, et on calcule une estimation de retraite. Le jour J, l'entretien individuel dure une vingtaine de minutes. Il permet ainsi de voir quelles sont les possibilités pour l'exploitant, et on aborde toutes les démarches à suivre pour la cession d'activité. Les thèmes abordés sont divers : cotisations sociales, montant de l'assujétissement, prestations familiales et santé, parcelle de subsistance... »

Quelles questions reviennent le plus ?
O.T. : « La plupart des agriculteurs veulent avant tout savoir à quel moment ils peuvent toucher leur retraite à taux plein, et quel sera le montant de leur retraite. Certains aspects sont d'ailleurs très mal connus. Par ailleurs, si je ne parviens pas à répondre à certaines questions, je les transmets aux services concernés pour pouvoir rappeler l'exploitant et lui donner une réponse rapidement, dans les jours qui viennent. »

Les porteurs de projets peuvent aussi participer ?
O.T. : « Bien sûr ! Nous avons aussi des ateliers sur l'installation et les reprises d'activités, ou sont abordés les différentes options : stage reprise, reprise en cadre familial ou hors cadre... »

Propos recueillis par M.C.



Le 5 juillet dernier, le président de la MSA ADL Henry Jouve et le président d'Arche Agglo Frédéric Sausset ont présenté à la presse le projet France Services de Saint-Félicien.

MSA / Ces trois dispositifs viennent en aide à des agriculteurs de tous profils, face à des situations difficiles. Témoignage.

Regain, Avenir 42 et Rebondir 26 : des épaules sur lesquelles s'appuyer

Il y a quelques années, il a perdu son épouse. Pour cet éleveur laitier du Nord-Ardèche, qui souhaite rester anonyme, ce fut un point de bascule. « Je me suis retrouvé seul du jour au lendemain. Ma femme s'occupait de toute la partie administrative de l'exploitation. Suite à son décès, je me suis rapidement trouvé noyé dans les papiers. » Seul sur l'exploitation, il s'est vite retrouvé sous l'eau. « Avec une petite structure comme la mienne, c'est dur de m'en sortir. Le prix du lait est toujours très bas, et bientôt les aliments pour le bétail vont coûter plus cher que le lait ! Il y a aussi les sécheresses... Et bien souvent, les aides proposées aux agriculteurs ne sont pas

accessibles aux petites exploitations comme la mienne. Il poursuit : Je dois aussi m'occuper de ma mère qui est âgée. Avec tout ça, je n'ai pas pris de vacances depuis 1985. » Malgré tout, la vie reste coûteuse. Mais depuis deux ans, cet éleveur a accepté l'aide du dispositif Regain de la MSA. « Grâce à cela, j'ai pu toucher le RSA et avoir droit à la complémentaire santé solidaire (CSS) pour les frais de santé. Pour moi, c'est difficile, j'ai honte quand je vais à la pharmacie. J'espère en tout cas qu'à l'avenir, on aidera davantage les petits agriculteurs. » La MSA l'a également épaulé pour optimiser ses primes PAC.

Regain accompagne actuellement 336 ardéchois, son équivalent drômois 389, et 151 pour Avenir 42 dans la Loire. Ces dispositifs viennent en aide à des agriculteurs de tous profils : des petits exploitants qui rentrent difficilement dans leurs frais, mais aussi des jeunes en phase d'installation qui rencontrent des difficultés ou encore des agriculteurs ayant subi des coups durs (aléas climatiques ou sanitaires) ou étant dans une situation de mal être. ■

M.C.

✓ Pour tout renseignement, contactez le service d'action sanitaire et sociale : 04 75 75 68 95

PRESTATIONS / Êtes-vous à jour de vos droits ?

Mis en place par la MSA Ardèche Drôme Loire, le « Rendez-vous Prestations » vous permet de vérifier que vous disposez bien de toutes les prestations auxquelles vous avez droit. « Bien souvent, on se rend compte que certains agriculteurs ne perçoivent pas toutes les prestations auxquelles ils ont droit », souligne Laurence Pellier, Correspondante

à l'accueil. Cette dernière réalise les « Rendez-vous Prestations », qui permettent justement de faire le point avec les agriculteurs sur leur situation. « Ces rendez-vous s'adressent notamment aux nouveaux adhérents, ou à ceux qui connaissent un changement de situation familiale, professionnelle, etc... explique-t-elle. Mais tout un chacun peut prendre rendez-vous ! Ce temps permet de

mettre à jour toutes les prestations. La MSA étant un guichet unique, ce rendez-vous vaut pour tous les volets : retraite, droits santé (carte vitale, complémentaire santé solidaire), prestations familiales, prime d'activité, aide au logement... Nous pouvons aider les personnes y ayant droit à faire les démarches Internet ou à monter leur dossier pour obtenir une prestation. » ■

✓ Vous souhaitez prendre un rendez-vous ? Faites la demande sur ardechedromeloire.msa.fr via votre Espace personnel, ou par téléphone au 04 75 75 68 68.

MSA / Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, la MSA s'est engagée dans le dispositif France Services pour apporter cette réponse concrète aux besoins des territoires ruraux.

France Services, des guichets uniques pour les démarches administratives

Dans chaque structure, deux agents polyvalents accompagnent les usagers dans leurs démarches du quotidien (déclaration de revenus en ligne, demande d'allocation, déclaration de revenus professionnels pour les exploitants, carte d'identité...) et dans l'aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites, demande de documents en ligne...). Objectif : l'accès aux droits pour tous. Neuf services sont accessibles : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire...), des Finances publiques (déclaration de revenus...), de la Justice (accompagnement de l'usager dans l'accès au droit...), de l'Assurance retraite, de l'Assurance maladie, des Allocations familiales, de Pôle emploi, de La Poste et de la MSA. Au début de l'été, de nombreux élus

se sont retrouvés à Saint-Félicien, en présence de Bernard Roudil, sous-préfet, pour l'ouverture de 3 France Services sur le territoire d'Arche Agglo (41 communes) : Saint-Félicien (Ardèche), Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Tain-l'Hermitage (Drôme). Ce projet co-porté par la MSA avait été acté en janvier 2022 par la signature d'une convention entre François Donnay, directeur Général de la MSA ADL et Frédéric Sausset, président d'Arche Agglo. Les trois structures ont obtenu la labellisation France Services par les services de l'Etat et ouvert leurs portes entre avril et mai. ■

✓ Où trouver une France Services dans votre département ? En cliquant sur ce lien : https://anct-carto.github.io/france_services/ puis trouver une France Services, indiquez votre commune dans l'onglet « Adresse ».